

FORMULAIRE

RÈGLEMENT RELATIF À L'ABATTAGE D'ARBRES EN FORÊT PRIVÉE (164-16)



SECTION 1 - INFORMATIONS

▶▶▶ LA SECTION 1 EST À COMPLÉTER POUR TOUTES LES DEMANDES

ABATTAGE EN ZONE DE VILLÉGIATURE ? (voir carte ci-jointe)	Superficie	Type de demande	Normes à respecter
OUI	<input type="checkbox"/> Propriété < 1 hectare <i>Non couvert par le règlement de la MRC</i>	Consulter la municipalité locale (règlement municipal)	
	<input type="checkbox"/> Coupe d'un seul tenant ≥ 1 ha et < 2 ha <i>Projet nécessitant une déclaration d'abattage d'arbres</i>	Déclaration d'abattage d'arbres	Respect des normes et dispositions du règlement de la MRC
	<input type="checkbox"/> Coupe d'un seul tenant ≥ 2 hectares <i>Projet nécessitant l'émission d'un certificat d'autorisation</i>	Certificat d'autorisation	
NON	<input type="checkbox"/> Propriété < 1 hectare <i>Non couvert par le règlement de la MRC</i>	Consulter la municipalité locale (règlement municipal)	
	<input type="checkbox"/> Coupe d'un seul tenant < 2 hectares	Aucun document exigé mais:	Respect des normes et dispositions du règlement de la MRC
	<input type="checkbox"/> Coupe d'un seul tenant ≥ 2 hectares et < 4 hectares <i>Projet nécessitant une déclaration d'abattage d'arbres</i>	Déclaration d'abattage d'arbres	
	<input type="checkbox"/> Coupe d'un seul tenant ≥ 4 hectares <i>Projet nécessitant l'émission d'un certificat d'autorisation</i>	Certificat d'autorisation	

→ Coupe d'un seul tenant : Tous sites de coupe sur une même propriété foncière et séparés par moins de 60 mètres.

PROPRIÉTAIRE	
Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	

PROPRIÉTÉ			
Municipalité :			
# Lot :			
La superficie visée par le projet a-t-elle fait l'objet de travaux forestiers antérieurement ?			
Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Type de travaux :	
		Année :	

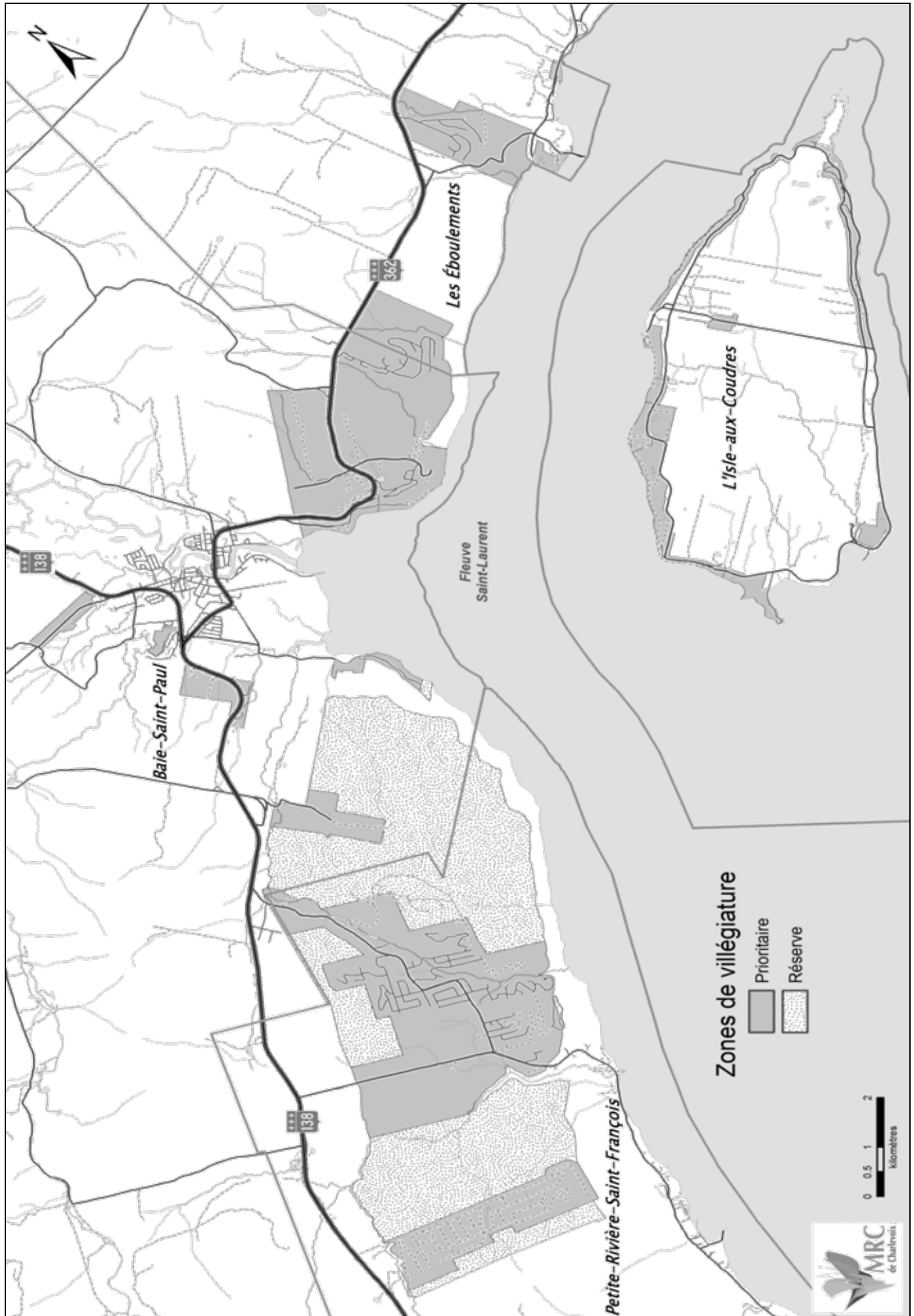
ENGAGEMENT DU PROPRIÉTAIRE	
Propriétaire :	Date :
<input type="checkbox"/> Je confirme avoir complété cette section avec des renseignements complets et exact;	
<input type="checkbox"/> Je m'engage à aviser la MRC de Charlevoix de tout changement qui pourrait être apporté au projet présenté;	
<input type="checkbox"/> Je m'engage à me conformer aux exigences du <i>Règlement relatif à l'abattage d'arbres en forêt privée sur le territoire de la MRC de Charlevoix.</i>	

FORMULAIRE

RÈGLEMENT RELATIF À L'ABATTAGE D'ARBRES EN FORÊT PRIVÉE (164-16)



SECTION 1 (SUITE) – CARTE DES ZONES DE VILLÉGIATURE



FORMULAIRE

RÈGLEMENT RELATIF À L'ABATTAGE D'ARBRES EN FORÊT PRIVÉE (164-16)



SECTION 2 – DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

►►► LA SECTION 2 EST À COMPLÉTER PAR LE PROPRIÉTAIRE

PROFESSIONNEL MANDATÉ	
Nom :	
Entreprise :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	

MOTIFS DES TRAVAUX	
Groupe A <i>Foresterie</i>	<input type="checkbox"/> 1 ^o Coupe intensive effectuée dans un peuplement affecté par une épidémie d'insectes ou une maladie
	<input type="checkbox"/> 2 ^o Coupe intensive effectuée dans un peuplement forestier où il y a plus de 40% des tiges marchandes qui sont affectées par un verglas ou par le feu ou renversées par un chablis
	<input type="checkbox"/> 3 ^o Travaux relatifs à une coupe de succession, une coupe de récupération ou une coupe progressive d'ensemencement
	<input type="checkbox"/> 4 ^o Coupe intensive effectuée dans un peuplement forestier parvenu à maturité. Toutefois, les méthodes de coupe devront assurer la protection des arbres régénérée
Groupe B <i>Infrastructures</i>	<input type="checkbox"/> 5 ^o Coupe intensive pour la construction de chemins forestiers en conformité avec l'article 6.12 du règlement 164-16
	<input type="checkbox"/> 6 ^o Coupe intensive strictement nécessaire à la construction ou l'élargissement de rues privées ou publiques ainsi que l'implantation des constructions et des ouvrages conformes à la réglementation d'urbanisme locale
	<input type="checkbox"/> 7 ^o Coupe intensive requise pour des fins d'utilité publique effectuée par une municipalité, le gouvernement ou un de ses mandataires
Groupe C <i>Zone agricole</i>	<input type="checkbox"/> 8 ^o Travaux visant à permettre l'utilisation des sols à des fins de production et de mise en valeur agricole dans les deux ans suivant la coupe

►►► POUR LES MOTIFS 1^o, 2^o, 3^o, 4^o ET 5^o, LE PROFESSIONNEL MANDATÉ DOIT ÊTRE MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC. UNE COPIE SIGNÉE DE LA PRESCRIPTION SYLVICOLE DOIT ÊTRE JOINTE À CETTE DEMANDE.

ENGAGEMENT DU PROPRIÉTAIRE		
Propriétaire :		Date :
<input type="checkbox"/> Je confirme avoir mandaté le professionnel ci-haut identifié à superviser le projet visé par la présente demande;		
<input type="checkbox"/> Je m'engage à fournir un rapport d'exécution des travaux, selon les modalités prévues au <i>Règlement relatif à l'abattage d'arbres en forêt privée sur le territoire de la MRC de Charlevoix</i> .		

FORMULAIRE

RÈGLEMENT RELATIF À L'ABATTAGE D'ARBRES EN FORÊT PRIVÉE (164-16)



SECTION 3 – DÉCLARATION D'ABATTAGE D'ARBRES

▶▶▶ LA SECTION 3 EST À COMPLÉTER PAR LE PROPRIÉTAIRE

DESCRIPTION DES TRAVAUX	
Superficie de la propriété :	Ha
Superficie visée par les travaux :	Ha
Description des travaux :	
Description du type de production agricole envisagé : (Si applicable)	

ENGAGEMENT DU PROPRIÉTAIRE	
Propriétaire :	Date :
<input type="checkbox"/> Je confirme avoir complété cette section avec des renseignements complets et exact;	
<input type="checkbox"/> Dans le cas où mon projet vise à permettre l'utilisation des sols à des fins de production et de mise en valeur agricole, je m'engage à mettre en culture les sols, conformément à la description ci-haut rédigée, dans un délai de deux (2) ans suivant l'émission du certificat d'autorisation.	